



Performance énergétique: Schneider Electric s'engage à réduire les consommations de ses clients

Schneider Electric propose des contrats de performance énergétique à ses différents clients à travers le monde, notamment en Amérique du Nord depuis les années 1980 et dans les régions du Nord et de l'Est de l'Europe depuis les années 1990. L'offre de service « Performance énergétique » a pour objectif de réduire la facture énergétique des installations techniques des bâtiments. Elle s'adresse en priorité aux systèmes existants et aux grands ouvrages, publics et privés : universités, bâtiments industriels, hôpitaux, bâtiments administratifs et de collectivités, bureaux, centres commerciaux...

Entité :	Service Performance Énergétique - Schneider Electric
Création :	2006
Activité :	Modernisation performante des installations énergétiques de bâtiments
Employés :	20 en France (Paris et Grenoble)

Le contrat passé avec Carrefour

Lorsque Schneider Electric propose à Carrefour son contrat de performance énergétique garantie, l'entreprise vient de signer avec l'ADEME un accord cadre l'engageant dans des actions de maîtrise de ses consommations d'énergie et d'optimisation des coûts. Schneider Electric réalise l'étude de faisabilité, les audits détaillés pour déterminer les potentielles économies d'énergie et propose des solutions techniques à mettre en œuvre, financièrement chiffrées et assorties d'une économie d'énergie garantie. Les deux entreprises s'accordent finalement sur des économies de 10 à 15% pour un retour sur investissement de l'ordre de trois ans.

En relation avec le service d'exploitation de Carrefour, Schneider Electric met alors en œuvre les solutions préconisées puis apporte suivi et assistance à l'exploitant durant la durée du contrat prévue¹ (dans ce cas, la durée du contrat est de trois ans).

Sur les hypermarchés Carrefour, les principales interventions ont porté sur l'optimisation et la reconfiguration des installations de froid alimentaire (35% des consommations énergétiques d'un hypermarché), sur les équipements de CVC², sur le pilotage des principaux postes de consommation (fours, éclairage, ...) et sur l'installation d'un système de suivi à distance.

Résultats et perspectives

La prestation a porté en première phase sur 11 hypermarchés pour des économies garanties de 12%. Actuellement, les retours varient selon les hypermarchés mais tous enregistrent des baisses significatives de consommation, avec une performance globale supérieure aux économies garanties. Une deuxième phase de 5 hypermarchés est en cours d'implémentation. L'enjeu est conséquent puisque si l'ensemble du parc des hypermarchés est touché par ces améliorations, l'économie d'énergie potentielle serait de 113GWh, soit plus du quart de la consommation de la ville de Paris.

Pour Schneider Electric, qui a déjà mis en œuvre quelques 200 contrats de ce type à l'étranger, les perspectives de développement en France se situent dans les collectivités territoriales car elles sont gestionnaires de parcs immobiliers importants, constitués de bâtiments de grandes surfaces, anciens et particulièrement énergivores.

A titre d'exemple, l'entité Performance énergétique de Schneider Electric en Suède a présenté un chiffre d'affaire en croissance de plus de 100% en 2006. En France, les objectifs sont d'atteindre 10 millions d'euros en 2011.

Les facteurs clés de réussite

Dans ce type de contrat, des économies d'énergie sont garanties, mais le client doit réaliser des investissements souvent conséquents. Il est donc indispensable que le dispositif financier soit facilitateur. Cela passe par une coopération et une concertation forte entre les experts de Schneider Electric et les ingénieurs internes :

- au moment de l'étude de faisabilité et de l'audit pour récolter les informations ;
- les solutions proposées sont obligatoirement validées par les experts internes ;
- tout est fait pour que les premiers objectifs soient atteints dans les temps ;
- dans la période d'accompagnement, les équipes de Schneider Electric apportent leur savoir-faire aux équipes internes.

Bilan

- Les 16 hypermarchés concernés aujourd'hui par le contrat de performance énergétique garantie, verront leur facture énergétique globale se réduire annuellement de plus de 800 000 Euro.
- Le retour sur investissement sera bien de l'ordre de trois ans.
- La formation du personnel local à une utilisation adéquate et optimisée des nouveaux systèmes a apporté au personnel une sensibilisation forte aux économies d'énergie, et un élargissement de sa gamme de compétences.

¹ Cette période est fonction des objectifs de retour sur investissement et du mode de financement

² Chauffage, Ventilation et Climatisation

Pour aller plus loin :

- « Carrefour et Schneider Electric signent leur premier contrat de performance énergétique garantie pour réduire la consommation d'énergie des magasins », communiqué de presse, lundi 23 mai 2005.
- www.schneider-electric.fr
- www.carrefour.com/
- Autre retour d'expérience intéressant : municipalité de Nyköping, Suède.
- **Contacts :**
 - Gilles Vermot-Desroches, Directeur développement durable, gilles_vermot-desroches@mail.schneider.fr
 - Pascal Pellerin, Directeur Performance Energétique France, Schneider Electric, pascal.pellerin@fr.schneider-electric.com